

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 18 décembre 2006

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. PERRON**Membres présents** : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. DANIERE - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. NUDANT - M. JAPIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme THYEBALUT - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE - Mme CHOUX - M. HELIE**Membres excusés** : M. ALLAERT - M. BRIOT - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme JARZAGUET (pouvoir Mme WILLIAMS)**Membres absents** : M. BAZIN**OBJET
DE LA DELIBERATION****Centre Départemental de Ressources en Sciences (CDRS) - Installation à l'école élémentaire Champollion - Convention du 30 août 2002 passée entre la Ville, l'Inspection Académique de la Côte d'Or, l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres et le Centre Régional de Documentation Pédagogique de Bourgogne - Avenant n° 1**

Madame Dillenseger, au nom des commissions de l'Enseignement et de l'Université, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 28 juin 2002, le Conseil Municipal a décidé l'implantation du Centre Départemental de Ressources en Sciences (CDRS) à l'école élémentaire d'application de la Trémouille, située 18, boulevard de la Trémouille.

La convention de partenariat passée entre la Ville, l'Inspection Académique de la Côte d'Or (I.A.), l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (I.U.F.M.) et le Centre Régional de Documentation Pédagogique de Bourgogne (C.R.D.P.) a été signée le 30 août 2002.

Cette structure, qui s'inscrit dans le cadre du développement de la culture scientifique, a pour mission essentielle d'accompagner les enseignants pour l'enseignement des sciences et de la technologie à l'école.

Aujourd'hui, les besoins du service public de l'enseignement, en l'espèce prioritaires, nécessitent que les locaux affectés au Centre Départemental de Ressources en Sciences (CDRS) soient libérés afin d'accueillir les élèves du secteur de l'école de la Trémouille, notamment dans la perspective de l'arrivée des enfants du nouveau quartier Junot.

Dès lors, le Centre doit être transféré dans un autre lieu.

A cet égard, l'ensemble des parties concernées se sont accordées sur le choix de l'école élémentaire Champollion, située 3-5 rue de Dixmude, qui est également une école d'application, qui dispose de locaux disponibles et qui offre des opportunités pratiques, notamment en matière de stationnement.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'Enseignement et de l'Université, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1) décider l'installation du Centre Départemental de Ressources en Sciences (CDRS) à l'école élémentaire Champollion, située 3-5 rue de Dixmude,
- 2) approuver le projet d'avenant n° 1 à la convention n°02-55 0 du 30 août 2002, annexé au présent rapport et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale,
- 3) m'autoriser à signer l'avenant définitif ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,

Alain MILLOT